



# L'ATTACHE RAPIDE



## Le journal du moto club Sommierois



# MODIFICATION DE LA PISTE

### REUNIONS

- ⇒ Du Bureau
- ⇒ Info modifications de la piste
- ⇒ Voie verte
- ⇒ Sentiers randonnée

### ANCIENNES

- ⇒ Tour de la montagne Ardechoise

### Tourisme

- ⇒ Derniers Championnats de France
- ⇒ Classement

## EDITO

Nous en avons l'habitude maintenant : c'est le weekend des motos anciennes qui nous fait prendre conscience que nous arrivons à la fin de l'année. Cette dernière organisation par le club a été une nouvelle fois un succès. L'expérience de la famille Guiraud, aidé administrativement par P. Heraud, a montré une nouvelle fois leurs aptitudes exceptionnelles de l'organisation!

Au cours du mois d'octobre, il y a eu pas mal de réunions concernant la vie du club. Vous trouverez dans ce numéro de l'Attache Rapide le compte rendu de la réunion du bureau, ainsi que les réunions avec la communauté des communes et le conseil général concernant les chemins et voie verte entourant le circuit. Vous trouverez également les informations sur la modification de la piste.

Pendant ce temps, la section tourisme, ainsi que les motos anciennes ne se sont pas arrêtés à faire des sorties. Nos journalistes préférés nous font voyager avec eux, et nous font part de leurs exploits.

Dans la rubrique « Souvenirs », vous trouverez un document datant de 1971, témoignant d'une décision importante du club concernant les concentrations de motos qui, à l'époque, était une activité importante pour le club.

Bonnes lectures.

La rédaction



## Sommaire

<b>Tourisme:</b> Championnat de France & performances du MCS	Page 3
<b>Réunion du bureau</b>	Page 4
<b>Informations:</b> modification de la piste	Page 5
<b>Anciennes:</b> Le tour de la Montagne Ardéchoise	Page 6
<b>Réunion « de la Voie Verte »</b>	Page 8
<b>Réunion « sentiers piétons et VTT »</b>	Page 9
<b>Souvenirs:</b> Un document authentique de 1971	Page 10
<b>Mon petit doigt... &amp; dates à retenir</b>	Page 11

## Assemblée générale

Le Vendredi 07 décembre 2012 à 21 heures au club house.

Ordre du jour :

- Compte rendu moral
- Compte rendu financier
- Remise des récompenses
- Calendrier 2013 du MCS

Vous recevrez une invitation prochainement .

### Congrès de Ligue

**Le 25 novembre au CART de Sommières.**

Lors de ce congrès, les règlements de tous les championnats de Ligue seront préparés.

De 9 h30 à 12h: REUNION des COMMISSIONS

**Les réunions sont ouvertes à toutes les personnes** souhaitant participer aux travaux des commissions :

MOTOCROSS, ENDURANCE TT, ENDURO, TRIAL, VITESSE/RALLYES ROUTIERS, TOURISME , SPORT EDUCATIF

**« Ca concerne toute personne désirant faire le championnat de ligue! »**

# Tourisme

## NOS DEUX DERNIERES SORTIES DE L'ANNEE CHAMPIONNAT DE FRANCE TOURISME

### LE TEIL

Le dimanche 16 septembre, nous sommes allés au Teil en Ardèche pour représenter les couleurs du MCS en faisant une virée de 300 KM, tout de même ! Le soleil était au rendez vous, et nous avons passé une belle journée avec les trois couples de Sommières que nous étions et quelques autres personnes du moto sport nîmois. Bel accueil, belles visites locales, vestiges village romain et bâtiments qui recevaient à l'époque les ouvriers et leurs familles de la cimenterie Lafarge (véritable petite ville désaffectée maintenant).



### LINAS MONTLERY

Le week end du 6 et 7 Octobre nous étions deux couples du MCS à monter à LINAS MONTLERY avec deux personnes du MOTO SPORT NIMOIS. Le temps n'a pas été aussi clément que nous l'aurions souhaité, mais cela ne nous a pas empêché de passer de bons moments. Belles régions de France traversées et accueil du moto club local toujours aussi apprécié. Contrairement à ce que nous aurions pu penser, ce n'était pas une journée roulage sur le célèbre et mythique anneau de Montlery au programme du samedi mais la surprenante et très intéressante visite du musée aéronautique et spatial du groupe Safran qui présentait une collection unique de plus de cents moteurs d'avions, réacteurs de fusées, turbines d'hélicoptères... et autant de maquettes d'avions, mais aussi toute une collection de motos et moteurs Gnome Rhône. Tout simplement magnifique.

Vincent GAUSSEN

### CLASSEMENT DU MCS DE CETTE ANNEE

ITXASSOU 17<sup>e</sup> /25  
EGLETON : PAS DE PARTICIPANT  
LE TEIL 21<sup>e</sup>/22  
LINAS 11<sup>e</sup>/24

**Il va falloir sérieusement se mobiliser l'an que ven, avis aux amateurs....**  
(contacter Vincent GAUSSEN, Marilyne PRIMARD ou le moto club)

# Reunion du bureau du 10 octobre 2012

Le mercredi 10 Octobre, le Bureau du Club s'est réuni pour faire le point et décider du programme des réjouissances pour la fin de l'année 2012 et pour 2013.



## MANIFESTATIONS 2013

Tout d'abord, le programme des manifestations 2013 a été entériné, sachant toutefois que certaines dates ne sont pas définitives. Par contre, les épreuves seront bien organisées :

- 🏍️ MOTO CROSS, Championnat de France Elite : 17 Mars (sous réserve de validation de la date par FFM)
- 🏍️ MOTO CROSS, Championnat de Ligue : 21 Avril (si date Championnat de France confirmée)
- 🏍️ RALLYE SURPRISE : le 1<sup>er</sup> Mai, bien sûr !
- 🏍️ TOUR DU GARD MOTOS ANCIENNES : 25 – 26 Mai
- 🏍️ TRIAL : Le 9 Juin
- 🏍️ RALLYE TOURISME 500 KM : 24 – 25 Août
- 🏍️ 40<sup>ème</sup> Anniversaire MOTOS ANCIENNES : 26 – 27 Octobre

La date du Moto Cross Elite est subordonnée aux dates du Championnat du Monde, et début 2013 deux épreuves qui n'existaient pas jusqu'à présent sont prévues : l'une au Qatar et l'autre en Thaïlande. Les dates de ces 2 épreuves conditionnent bien évidemment tous les autres Championnats.

## INVESTISSEMENTS - TRAVAUX



Compte tenu de l'état des finances du Club, qui est plutôt bon, mais qui ne nous permet quand même pas d'effectuer toutes les dépenses que l'on souhaiterait, restons prudents, le Bureau a fait un choix parmi les investissements à faire.

Dans un premier temps, d'ici la fin de l'année, il a été décidé de procéder à la **modification d'une partie de la piste de Moto Cross** (voir les explications et les plans en page 5) de manière à rendre le circuit plus sûr pour les pilotes et les spectateurs, et plus adapté aux vitesses et aux capacités des machines actuelles.

Parallèlement, l'**arrosage** va être modifié et amélioré dans la partie supérieure du circuit. Il est impératif d'effectuer ces travaux avant la fin de l'année, afin de pouvoir procéder à la ré-homologation du circuit avant le Moto Cross. Il va sans dire que le projet de modification du circuit a été validé par les spécialistes-cross de la FFM, qui sont venus voir et nous ont donné leur feu vert.

Comme autres investissements, nous avons prévu de terminer les travaux d'**électricité du Club House**, et terminer également les travaux d'aménagement de la **Cuisine**.

L'**électrification du Parc à Coureurs** est envisagée et a été discutée, mais par prudence nous engagerons ou non les travaux en fonction du résultat du Moto Cross Elite 2013.

Bien sûr, compte tenu des travaux importants à réaliser d'ici la fin de l'année, nous comptons sur toutes les bonnes volontés. Merci !

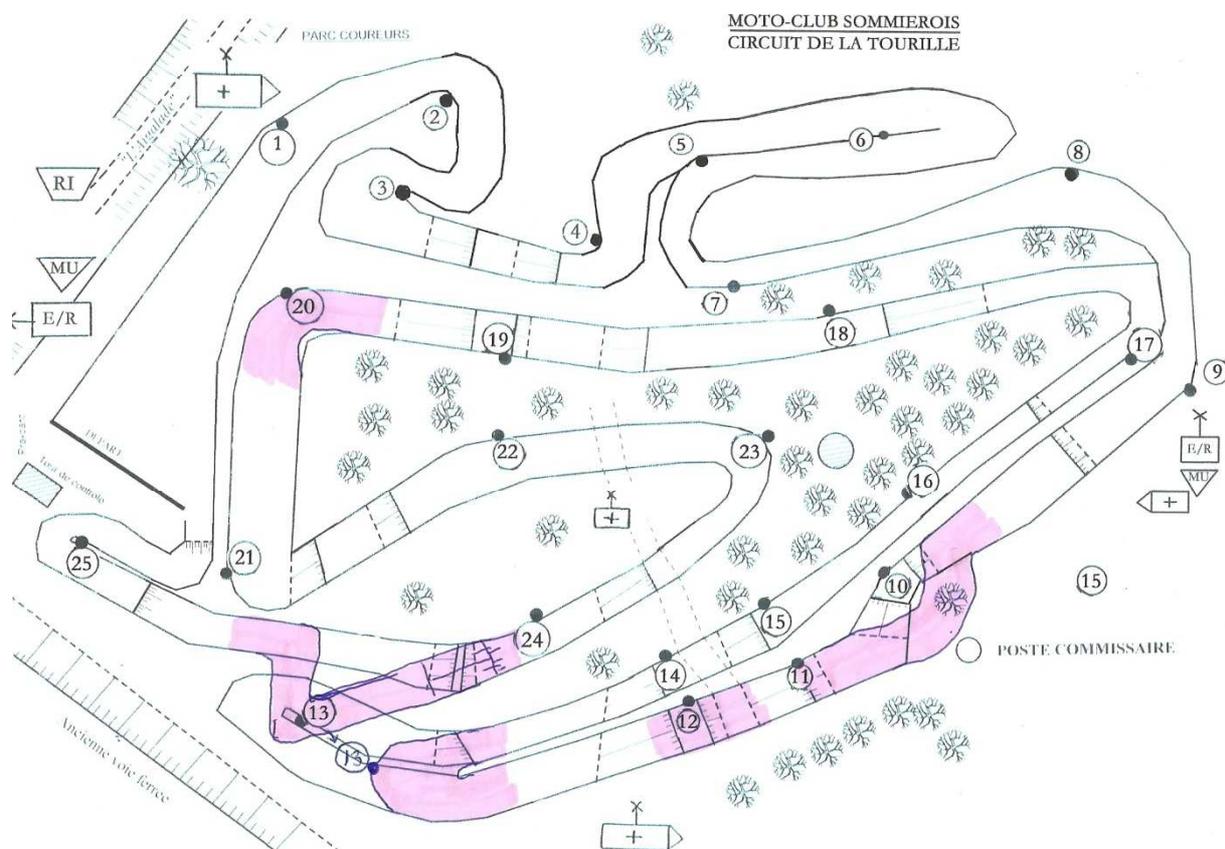
Daniel CERRET

# MODIFICATION PISTE MOTO CROSS

Sur le plan ci-dessous, vous pourrez voir les modifications que nous allons apporter au circuit de Moto Cross, afin de sécuriser notamment ce que l'on nomme généralement « la grande descente ».

(sur le plan, les numéros correspondent aux postes de commissaires – en rouge le nouveau tracé)

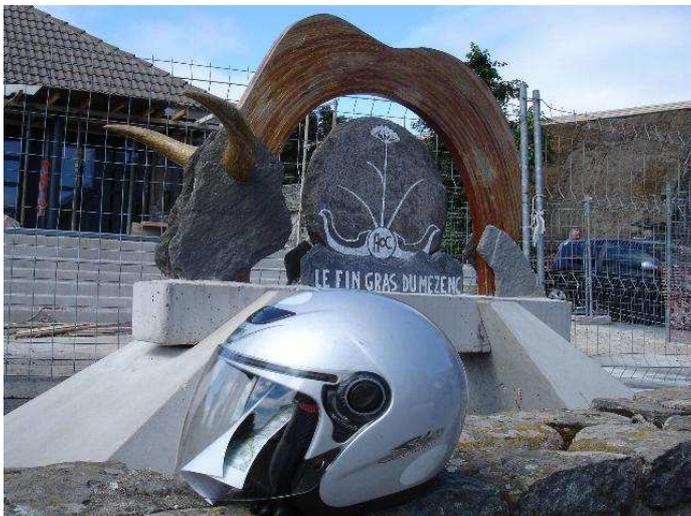
- Le virage du poste 20 va être modifié pour que les pilotes tournent moins vite ; par ailleurs, il ne sera plus possible aux spectateurs de se tenir entre le poste 20 et la ligne de départ.
- Le passage du poste 10 va être modifié afin que les coureurs soient ralentis avant d'aborder le « pain de sucre » du poste 11.
- La table du poste 12 va être supprimée et la descente raccourcie (le vélodrome du poste 13 sera remonté) de manière à ce que la descente soit moins rapide, et les spectateurs en plus grande sécurité.
- Au poste 24 les coureurs iront tout droit (la bute ne sera plus en virage en dévers), puis un grand S leur fera retrouver la piste d'origine.



## 16<sup>ème</sup> TOUR de la MONTAGNE ARDECHOISE MOTOS et SIDE CARS ANCIENS

15 & 16 septembre 2012

Rédaction et photos: Marie Annick & Didier Adam



*Le fin gras du Mezenc, tout un poème!*

Beaucoup de belles motos (la date limite étant 1960, l'organisation étant stricte sur ce point) entre autres une Ariel square four de 1954, la Terrot HSSPR de 1936 dans son jus de Jean Pierre...

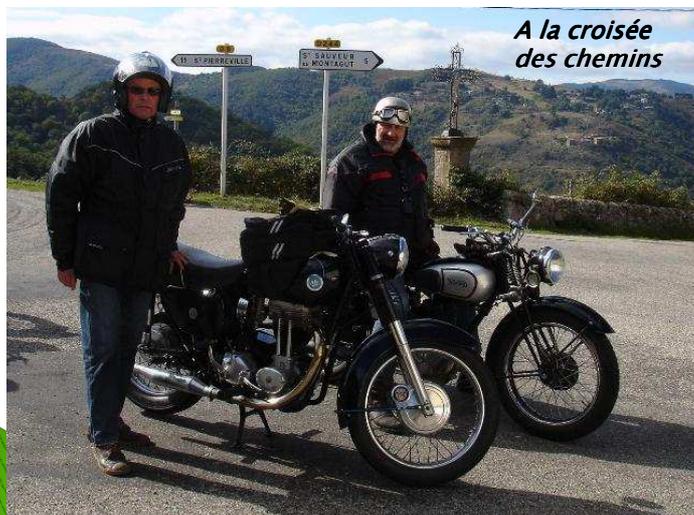
Les hostilités commencent par un tour du bourg puis à midi par un "apéro" au bar du siège social du club qui se poursuit par un repas au foyer communal.

A 14h départ pour la balade de 120 km qui nous amènera par les petites routes ardéchoises découvrir de superbes paysages du côté d'Antraigues en passant par le col de la Fayolle, avec un arrêt désaltérant.

Le soir: repas gastronomique au restaurant "Hôtel du Nord" qui commence par une excellente soupe au chou qui se termine par une tarte aux myrtilles (couche de fruits énorme!) des plus gouteuse.



*Un drôle de passager qui a fait la sortie des 2 jours!*



*A la croisée des chemins*

Le lendemain rassemblement sur la place à 8h pour un départ à 8h30 vers le célèbre Mont Gerbier des Joncs (Ste Eulalie est à 4km) puis nous continuons en traversant des forêts profondes aux odeurs de champignons avec des sapins immenses. La route est belle vers St Martin de Valamas puis nous continuons vers Lalouvesc où la "Fête au village" nous attend avec une exposition de voitures et nos motos anciennes.

Après le kir à la châtaigne direction Lamastre pour le repas de spécialités ardéchoises (caillettes, "crique" à base de pommes de terre). Le retour emprunte une belle route avec un revêtement des plus roulants, nous passons par le Cheylard puis nous repassons par la source de la Loire qui précède une rude montée où certaines machines ont connu les affres du serrage.

Après 190 km sans aucune panne, c'est la remise des prix. L'organisation voulant favoriser les "parallelo" ceux ci sont récompensés par tout un lot de charcuterie spécialité des établissements Rome de Ste Eulalie. Les autres participants ne sont pas oubliés puisque chacun part avec une boîte de pâté ou de la crème de marrons ardéchois.



*Part par la route le Claude et sa Norton 16H!*

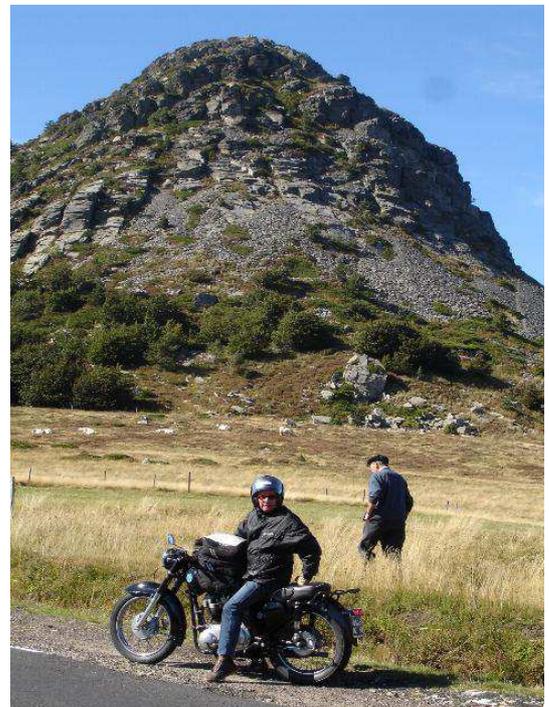


*Grande discussion autour de la Terrot 350 HSSPR 1936 de Jean Pierre*

Ce fut un superbe "weekend" ensoleillé qui nous a permis de découvrir ou de redécouvrir les paysages grandioses de la Haute Ardèche et de la Haute Loire ainsi que la gastronomie du Mont Mezenc.



*Les représentants du Moto Club Sommiérois.*



*Au pied du célèbre Mont Gerbier des Joncs*

# REUNION VOIE VERTE

Le 15 octobre, nous avons rencontré, sur le site, les responsables du Conseil Général qui gèrent le dossier de la Voie Verte qui va être aménagée à la place de l'ancienne ligne de chemin de fer, entre Sommières et Fontanès. Réunion organisée à notre demande afin de prévoir dès l'avant projet la cohabitation de cette Voie Verte et de la Piste de Moto Cross, plus particulièrement le jour où nous organisons des épreuves payantes.

Nous avons donc rencontré le Responsable Technique, personne qui propose les solutions aux élus, suit les études et ensuite les travaux dans leur programmation et leur avancement, ainsi que la Responsable de l'Aménagement Paysager. La réunion s'est très bien déroulée et nous comme les représentants du Conseil Général sommes tombés d'accord sur une solution simple et pas trop onéreuse, en espérant que les élus suivront et qu'aucune contrainte non décelée lors de la réunion ne va ressortir.



Nous avons exposé nos préoccupations et exprimé nos souhaits, puis avons étudié les solutions possibles de manière à la fois ne pas fermer la Voie Verte le jour des épreuves payantes, et empêcher les personnes empruntant cette voie de profiter du spectacle gratuitement ! Sachant au préalable qu'une déviation de la Voie Verte dans le parking « Roger » le jour des épreuves n'est pas possible en raison d'une déclivité trop forte pour les Personnes à Mobilité Réduite que cela impliquerait.

La Voie mesurera 3 mètres de large en enrobé plus 80 cm de chaque côté pour les bas côtés.

Nous avons convenu que la meilleure solution serait une occultation de la vue en haut du talus et en bordure de la Voie, pour partie fixe et pour partie démontable :

- Du hangar à ballots jusqu'au niveau du virage vélodrome actuel (poste 13 de la piste), il y aurait une occultation sous forme de palissades fixes de 2 mètres de hauteur doublées de végétation (plantée par le Conseil Général) pour en rendre l'aspect plus sympathique.
- De part et d'autre, soit jusqu'au petit pont (caisse parking « Roger ») vers le sud d'une part, et vers le grand pont d'Aigalade vers le nord d'autre part, des barrières opaques amovibles seraient installées les jours d'épreuves payantes.

Techniquement, des réservations seront faites dans le sol, et le Moto Club se chargera de mettre, enlever et stocker les clôtures amovibles. Les réservations seront faites et les barrières fournies à l'origine par le Conseil Général.

Il nous faudra enlever toutes les barrières installées (soudées entre elles parce qu'on nous les volait !) installées entre le talus de la Voie et le parking « Roger ».



Il semble que nous puissions continuer à disposer librement du talus côté piste, comme nous le faisons actuellement, sous réserve bien entendu de son entretien.

Quand tout sera validé, une convention sera signée entre le Conseil Général et le Moto Club.

Les travaux de la Voie Verte devraient démarrer fin 2014, sachant qu'ils commenceront par la consolidation des ouvrages (ponts, ponceaux, tunnel). On a donc encore 2 années devant nous, mais il faut rester vigilants et se tenir au courant, à jour de toutes les informations existantes sur le sujet !

# REUNION SENTIERS PIETONNIERS ET VTT

Le 15 octobre également, après avoir rencontré les responsables du Conseil Général chargés de mettre en œuvre la Voie Verte, nous avons rencontré le Directeur des Services et la personne en charge de la mise en valeur des espaces naturels de la Communauté des Communes. Ils avaient souhaité nous rencontrer en raison de la plainte de randonneurs piétons et VTT qui, suivant le carto-guide édité par la Communauté, n'avaient pu longer Aigalade sur la partie appartenant au Moto Club. Ils étaient inquiets de savoir si notre clôture serait définitive ou pas, sachant que si elle l'était, il leur faudrait refaire et rééditer de nouveaux carto-guides, refaire et implanter de nouveaux panneaux, etc.



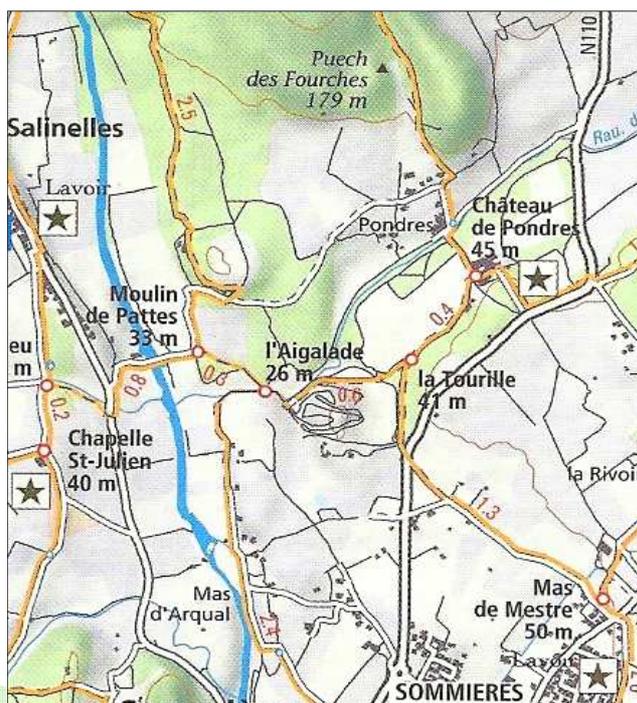
Nous leur avons précisé que, dans un premier temps, nous avons clôturé les terrains appartenant au Moto Club suite à la plainte d'un riverain, déposée à la Préfecture du Gard.

Nous les avons rassurés en indiquant que notre but était de clôturer uniquement la piste elle-même et ses abords immédiats afin d'en interdire l'accès aux motos tout-terrains en dehors des jours autorisés, et non l'ensemble de nos terrains, et que l'accès permanent aux randonneurs piétons et VTT serait maintenu (en dehors des jours d'épreuves payantes, il va de soi !).

Nous leur avons dit également que le Syndicat Interdépartemental des Berges du Vidourle nous obligeait à laisser libre l'accès à Aigalade, de manière à pouvoir assurer l'entretien de ses berges.

Le Président de la Communauté des Communes devrait nous faire parvenir un courrier réitérant la demande d'accès libre le long d'Aigalade et du parc à coureurs, pour les randonneurs piétons et VTT, comme prévu sur le carto-guide.

Nous ne manquerons pas de faire une copie de ce courrier à la Préfecture, pour information et de manière à consolider notre dossier.



Extrait du carto-guide de la Communauté de Communes au niveau des terrains du Moto Club (on voit bien en jaune, le sentier qui longe Aigalade et le parc à coureurs)

# Souvenirs...

La rubrique ou « les anciens » nous dévoilent un peu de leur passé  
Un document datant de 1971



1971

**Le Moto-Club Sommiérois** tient à faire la lumière sur les événements des 7 et 8 août, événements que certains esprits chagrins se plaisent à embellir de faits invraisemblables.

Il y a eu cette année 1.413 motos inscrites soient 2.222 motocyclistes. Nous avons prévu l'arrivée de 2.300 personnes et fait en temps utile les démarches concernant l'organisation et l'ordre interne de la manifestation.

Le samedi soir à 21 h. tous les cafés étaient fermés. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'une cinquantaine de voyous participant à la concentration ont cassé des verres dans les cafés qui ont dû fermer les uns après les autres chaque fois que ce « petit groupe » d'indésirables pénétrait dans l'établissement. Nous nous sommes laissés dire que des motocyclistes tout à fait corrects (car il y en a) n'ont pas été servi le samedi matin quand ils demandèrent un café ! De plus le prix des consommations avait subitement augmenté ! Est-ce pour cela que les établissements en question n'ont pas ouvert le dimanche !

Après la fermeture du café, nous avons dû attirer les éléments perturbateurs hors de la ville. Répartis en groupe de deux les membres du M.C. Sommiérois ont fait ce qu'aurait réalisé plus efficacement un petit service d'ordre officiel muni d'un « panier à salade » et mandaté par les autorités locales. Nos gendarmes ont prouvé qu'il leur est possible de faire un travail énorme même à effectif réduit. Alors, pourquoi ne leur a-t-on pas adjoint un service d'ordre exceptionnel qu'il suffit de demander ?

Quoiqu'il en soit nous avons pris dès le samedi 20 h. la décision de ne plus reconduire la concentration et cela en regard de l'attitude incorrecte de certains sommiérois qui peuvent, peut-être, se demander s'ils n'ont pas une petite part de responsabilité dans ce qui est arrivé.

De ce fait, le calme tant désiré sera de rigueur en 1972 !

Oui, mais les commerçants nous direz-vous ? Ils pleureront une fois de plus ; mais à juste titre *pour une fois* ! 2.222 personnes dépensant 30 frs pendant 2 jours cela fait 66.660,00 frs ! environ 20 o/o restent à Sommières un mois et y dépensent au moins 20 frs par personnes et par jour en frais ordinaires représentant 266.640,00 frs !

Manque à gagner pour Sommières : 333.300,00 frs.

Peut-être qu'une partie de ces 33 millions suffira à payer les verres cassés dans nos cafés !

**Le Moto-Club Sommiérois**

## Mon petit doigt m'a dit... (des vérités et des mensonges)

Que Roger ira représenter le Moto Club au Championnat du Monde de Moto Cross en Thaïlande. En revenant il le représentera également au Qatar.

Que sur les conseils de Daniel, Ange va repeindre sa BMW en rose bonbon.



Que le Club rajeunit : après Bretelle, c'est maintenant Tonton qui est grand père



Que lorsque les travaux de la cuisine seront terminés, un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées du Club sera organisé par les jeunes cuistots

Qu'avant de se mettre au grass-track, Pierrot a effectué un essai sur le parking. Les résultats sont concluant: la moto glisse et Pierrot aussi.

La **formation de commissaire** de piste sera faite sur le circuit de Sommières le dimanche 11 Novembre à partir de 9 heures.

## CASM à Sommières

Pour tous les pilotes qui désirent prendre une licence compétition pour l'année 2013, le CASM est obligatoire.

**Le 9 décembre 2012** dans le club house du circuit de "La Tourille", un CASM sera organisé. Attention, le nombre de places est limité.

Pour tout renseignement contacter le club par mail à [mc.sommierois@orange.fr](mailto:mc.sommierois@orange.fr).

Il est rappelé que pour une licence entraînement (NET) le CASM n'est pas obligatoire.

**Rédaction** : Johanna Barlaguet en collaboration avec Annie Guiraud et Daniel Cerret.

**Vous pouvez envoyer vos articles et/ou photos** à [johanna.buis@free.fr](mailto:johanna.buis@free.fr), ou [mc.sommierois@orange.fr](mailto:mc.sommierois@orange.fr), ou sur papier libre dans la boîte aux lettres du club. Les articles reçus par la rédaction avant le 25 du mois pourront être publiés le mois suivant.

Pour la tribune libre : vos impressions et/ou photos sur un événement.

Concernant la rubrique « mon petit doigt m'a dit » : les informations doivent avoir un rapport avec la moto, le club ou les personnes membres du club.

Les petites annonces : la publication des petites annonces est gratuite et exclusivement réservée aux membres du Club bien entendu.

Merci de rester correct et de respecter la dernière phrase de l'article 4 des statuts du club (voir site). Si ces conditions ne sont pas respectées, la rédaction se réserve le droit de ne pas publier vos informations.

**Moto Club Sommiérois**  
5, Mas du Moulin à vent – Villevieille 30250 Sommières  
**Mail:** [mc.sommierois@orange.fr](mailto:mc.sommierois@orange.fr)  
**Site:** <http://www.moto-club-sommierois.org>